

Urbanisme - Concertation publique : identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

En 2021, la loi climat et résilience a renforcé le rôle des collectivités dans la réalisation des objectifs de la politique énergétique. En mars 2023, la loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec la population, des zones d'accélération pour l'implantation de projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie etc).

Ces zones ne seront pas pour autant exclusives et des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, les porteurs de projet seront incités à se diriger vers les zones identifiées et le gouvernement mettra en place des avantages financiers pour les porteurs de projets s'implantant sur ces espaces.

Les territoires peuvent ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité du terrain et du potentiel d'énergies

renouvelables qui seront inclus dans les documents d'urbanisme.

Dans l'objectif de rendre accessible au public les informations relatives aux énergies renouvelables, le ministère de la Transition énergétique, le Cerema et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) mettent en ligne un portail cartographique : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr.fr>.

Les zones d'accélération doivent être proposées par la commune aux services de l'Etat après le Conseil municipal du 12 mars.

Puis un débat se tiendra au niveau de la CCVA fin mars sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire.

Votre avis nous intéresse.

Si vous souhaitez échanger avec la municipalité sur ce dossier et les énergies renouvelables, donner votre avis. Si vous avez un projet de production d'énergie renouvelable sur la commune, **3 permanences en mairie ont lieu :**

- **mardi 20 et jeudi 22 février de 17h à 19h,**
- **samedi 24 février de 10h à 12h.**

Vos contributions alimenteront les réflexions des membres du Conseil municipal.

FÉVRIER

Exposition photos "Regards du monde"

Visible jusqu'en mars - Bibliothèque
Municipalité - Ouvert à tous - Entrée libre

Lotos du Foot

Samedi 17 ET dimanche 18 à 19h - CSC
Football Club du Val de Cisse - Payant

Réunion sur le démarchage abusif

Mardi 20 à 14h30 - Salle des fêtes Pocé-sur-Cisse
Entourage, Gendarmerie, Ville de Pocé sur Cisse- Entrée libre

Quinzaine du livre jeunesse

du 21 au 28 février - Bibliothèque
Municipalité - Ouvert à tous - Entrée libre

Permanences publiques concertation zones APER

Mardi 20 et jeudi 22 février de 17h à 19h - Mairie
Samedi 24 février de 17h à 19h - Mairie
Municipalité - Ouvert à tous

Théâtre par "la compagnie d'Yvias"

Samedi 24 février à 20h30 et dimanche 25 février à 15h - CSC
Comité des Fêtes - Payant

MARS

Café des aidants

Samedi 4 à 14h30 - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Entrée libre

Conseil municipal

Mardi 12 à 20h - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Ouvert à tous

Café lecture

Samedi 16 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre

Stage Art de Vivre

Samedi 16 journée - Salle des Myosotis
Art de Vivre - Payant

Soirée karaoké / paëlla

Samedi 16 à partir de 18h30 - CSC
Nazelles-Négron Handball Club - Payant

Ateliers créatifs

Mercredi 20 à 14h15 et 15h45 - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

MARS

Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 24 à 14h - CSC
Comité des Fêtes - Payant

Concert de printemps

Samedi 30 à 20h - CSC
Musique municipale - Ouvert à tous - Entrée libre

AVRIL

Conseil municipal

Mardi 2 à 20h - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Ouvert à tous

Salon de printemps

Samedi 6 et dimanche 7 - Grange de Négron
Artistes en Val d'Amboise- Ouvert à tous - Entrée libre

Café des aidants

Lundi 8 à 14h30 - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Entrée libre

Don du sang

Lundi 8 à 15h - CSC
Etablissement Français du Sang - Ouvert à tous

Nettoyage de printemps

Samedi 13 de 10h à 12h - Rdv parking de l'école
Municipalité - Ouvert à tous

Après-midi jeux

Samedi 13 à partir de 14h - CSC
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

Pâques pour les enfants

Samedi 13 à partir de 14h - Grange de Négron
Comité de quartier de Négron - Entrée libre - Ouvert à tous

Théâtre

Samedi 13 à 20h30 - CSC
Compagnie des Sans Nom - Payant

Cyclisme course en ligne

Dimanche 14 - CSC
UCANN

Boom pour enfants

Vendredi 19 à partir de 18h - CSC
APE - Ouvert à tous - payant

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

Nazelles-Négron Infos

Mars
Avril 2024

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Ce numéro est pour moi l'occasion de revenir sur trois points importants abordés lors des vœux :

- Tout d'abord, la rigueur de gestion en 2023 nous permet d'escompter un report d'1 million d'euros. Cette nouvelle année budgétaire débute donc sur de bonnes bases. Sachez que cette vigilance sur les dépenses sera toujours ma priorité au service de nos ambitions.
- Par ailleurs, l'État annonce une hausse de sa part d'imposition foncière de 3,9 %. Je m'engage avec mon équipe à compenser cette hausse. Une proposition en ce sens sera à l'ordre du jour du conseil municipal consacré au budget.
- Le 3^{ème} point concerne la concertation publique pour l'implantation de projets d'énergies renouvelables. Je vous invite vivement à lire en dernière page les lignes se rapportant à ce projet et à participer à l'une des 3 permanences prévues sur ce sujet les mardi 20, mercredi 22 et samedi 24 février 2024.

Enfin, après quelques mois de fonctionnement, j'ai plaisir à souligner l'excellente fréquentation du service identité pour la création des cartes d'identité et passeports.

Cyrille MARTIN, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal du 12 décembre

Ont été approuvés :

- ▶ les tarifs 2024.
- ▶ le renouvellement des vacances des chauffeurs assurant la conduite du bus solidaires pour l'année 2024.
- ▶ le souhait du classement auprès de la Commission nationale du patrimoine du tableau « l'ordination de Saint Pierre » conservé à l'église Saint Pierre de Nazelles. La protection de cet objet au titre des monuments historiques permettra de bénéficier d'une aide technique de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ainsi que de subventions d'Etat en cas de travaux de conservation ou de restauration.
- ▶ la nouvelle dénomination du « parc multigénérationnel » en « parc des Courvoyeurs » en raison de l'histoire du lieu.

Dimanche 9 juin : Elections européennes

Tous les cinq ans, les représentants au Parlement européen sont élus au suffrage universel. Les prochaines élections ont lieu le dimanche 9 juin. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales ou de signaler un changement d'adresse auprès de la mairie.



Sont électeurs, les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin et inscrits sur les listes électorales et les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Interventions des services techniques

Dans le cadre de l'entretien général de la commune, les agents des services techniques ont procédé au nettoyage de la passerelle rue de Perreux (taille de branches et déronçage).



Les services techniques ont également réalisé l'arrachage de la haie du cimetière de Négron, devenue trop difficile d'entretien. Cette opération a nécessité du matériel spécialisé loué pour l'occasion.

Autre action chronophage, les agents municipaux ont procédé à la remise en place de tous les panneaux inversés aux entrées et sorties d'agglomération.

Fin du recensement de la population

L'opération de recensement de la population prend fin le dimanche 18 février 2024. Si vous n'avez toujours pas fait de déclaration en ligne ou auprès d'un agent recenseur, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

Nous vous rappelons que cette démarche est importante pour la vie de votre commune.



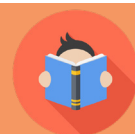
Mise à jour des concessions des cimetières

De nombreuses concessions sont malheureusement échues ou à l'abandon. Des panneaux sont mis en place devant les sépultures

concernées dans le cimetière de Nazelles. Nous continuerons ensuite avec celui de Négron.

Si vous êtes concessionnaire, concerné par une de ces sépultures ou si vous avez des renseignements sur certaines d'entre elles, merci de prendre contact auprès de l'accueil de la Mairie ou joindre Julie GOURDET au 02 47 23 71 78.

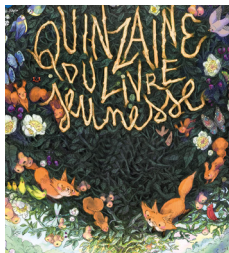
Petit rappel : les plantations (arbres, arbustes, fleurs...) à proximité des concessions et dans les allées sont interdites.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

► Exposition « Regards du monde » par Jean-François Maubousin du club photo. Visible jusqu'au début mars.

► Quinzaine du livre de jeunesse : organisée par la Fédération des Oeuvres Laïques et la Mairie, découvrez plus de 300 livres présentés au Centre Socio-Culturel. Les bibliothécaires recevront les scolaires, les assistantes maternelles et les enfants de l'ALSH lors de cette période.



La quinzaine est ouverte au public les mercredis 21 et 28 février et le samedi 24 février aux horaires de la bibliothèque.

► Café lecture samedi 16 mars, de 10h à 12h30 à la bibliothèque, en compagnie d'Edith. Moment de partage autour des lectures différentes et variées de chacun.

► Ateliers créatifs « Bienvenue au printemps ! » pour les enfants de 3 à 12 ans. Moment de bricolage, construction, découpage et collage ! Ouvert à tous les enfants, gratuit.

Mercredi 20 mars de 14h15 à 15h30 et de 15h45 à 17h. Inscriptions à partir du 1^{er} mars, par téléphone, par mail ou directement à la bibliothèque en précisant le nom et le prénom de l'enfant, son âge, celui d'un responsable et de son numéro de téléphone et le créneau choisi.

► après-midi jeux, samedi 13 avril, de 14h à 17h, salle Pasteur. Ouvert à tous, à partir de 3 ans.

Bibliothèque ouverte tous les mercredis (9h30-13h et 14h-19h) et samedis (9h30-13h et 14h-17h). Inscription à la bibliothèque gratuite pour les nazelliens. Renseignements 02 47 57 67 30 ou bibliotheque@nzn.fr.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Soirée Karaoké - Paëlla

Le club de Handball de Nazelles-Négron est heureux de vous proposer la 2^{ème} édition de sa soirée Karaoké/Paëlla samedi 16 mars. Rendez-vous au Centre Socio-Culturel à partir de 19h.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette soirée.

Tarifs : 22€ par adulte (apéritif, paëlla, fromage, dessert et un verre de vin) et 13€ pour les enfants (apéritif, paëlla, dessert et une boisson).

Inscription obligatoire avant le 2 mars sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/nazelles-negron-handball-club/evenements/soiree-paella-karaoke-bal>

Loto du Comité des Fêtes

Le dimanche 24 mars, le Comité des fêtes vous propose son loto annuel, qui se déroulera au Centre Socio-Culturel.

Ouverture des portes à 12h. En espérant vous voir nombreux.

Réservation recommandée au 06 24 75 47 80.

Concert de printemps

La Musique Municipale de Nazelles-Négron vous propose son concert de Printemps samedi 30 mars à 20h au Centre Socio-Culturel. L'Harmonie de Beaurains (du Nord) sera l'invitée de ce concert. N'hésitez pas à venir découvrir ces 2 ensembles qui joueront des morceaux très connus. Entrée gratuite.

UNC AFN de Nazelles-Négron

Le site internet de l'association UNC AFN de Nazelles-Négron est à nouveau accessible : sites.google.com/view/uncnn

Utile pour connaître les différentes manifestations de l'association : commémorations du 8 mai et du 11 novembre, mais aussi les moments de convivialité comme les parties pêches, les piques niques et les manifestations externes à Monnaie, Château-Renault, Montlouis-sur-Loire, Amboise, le tout en photos et vidéos.

Renseignements Bernard SIONNEAU : 02 47 57 02 12



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fête de la Biodiversité

Le jardin est plus beau quand il se partage, c'est pourquoi, dans le cadre de la 5^{ème} fête de la Biodiversité du mercredi 15 mai, en complément de la grainothèque, un Troc aux plantes sera proposé : plantes d'intérieur ou d'extérieur, potagères, médicinales, condimentaires, aquatiques, tinctoriales ou décoratives.

Autour de l'étang des Pâtis (avec repli possible sous le Centre Socio-Culturel, en cas de mauvais temps), venez échanger des boutures, des plantes, des semis, des bulbes...

C'est le moment de s'y préparer pour avoir de quoi échanger le jour venu !

La Grainothèque

La grainothèque est déjà bien fournie en graines (légumes, fleurs). Elle est en libre accès à la bibliothèque.

Vous avez récolté des graines, vous avez besoin de graines ? La grainothèque est là pour vous. Des documents et conseils pratiques sont également à votre disposition.

La Grainothèque sera présente avec le troc aux plantes lors de la fête de la biodiversité du mercredi 15 mai.



Jardin partagé

La 3^{ème} saison du jardin partagé près de l'école débute. Des séances de jardinage collectif sont organisées dès la fin de l'hiver pour préparer les parcelles, autant de travaux qui nécessitent des bras.

A plusieurs, ça va plus vite, c'est bien connu ! Et en plus, quel plaisir de « faire » ensemble, semer, désherber, récolter, bref faire vivre ensemble un potager ! Très vite il est prévu de planter des arbustes à petits fruits, les enfants seront ravis.

L'équipe accueillera donc avec plaisir les jardiniers amateurs prêts à partager quelques moments de convivialité toujours appréciés. Merci de vous faire connaître en Mairie (02 47 23 71 71) ou lemaire@nazelles-negron.fr.

Nettoyage de printemps

Retenez la date du 13 avril de 10h à 12h pour participer un nettoyage de printemps. Petits et grands sont invités à se retrouver sur le parking de l'école.



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Animations au périscolaire

Le périscolaire propose plusieurs temps forts :

- La soirée carnaval le jeudi 22 février où chaque enfant crée son costume suivie d'un goûter commun avec les gâteaux confectionnés par l'équipe de restauration et soirée dansante. Au programme : élection des meilleurs costumes, exposition photos et verre de l'amitié servi en extérieur pour les familles.
- Des ateliers de jeux de société prévus tous les mardis soir pour les maternelles et les vendredis soir pour les élémentaires. Les animateurs proposent aux enfants de découvrir des jeux de société auxquels ils n'ont pas accès habituellement.
- L'atelier Bridge accessible les mardi et jeudi, encadré par Henry BOUVIER et son équipe. Les élèves de CM2 continuent leur apprentissage et se préparent à différents tournois. Le partenariat entre l'école, le club de Bridge et le périscolaire est un grand moment de partage intergénérationnel où les enfants sont très actifs. Le 19 décembre des médailles ont été remises à 4 élèves.
- Les élèves de CM2 de l'année scolaire 2022/2023 souhaitent mettre en place un journal. Chose faite pour cette rentrée scolaire 2023 !



Les parents, sont invités à découvrir "les 1000 blogs vous informent" qui présente une rétrospective des travaux réalisés par les enfants au périscolaire et à l'ALSH des mille potes.



INFOS PRATIQUES

Enquête emploi, chômage et inactivité

L'Insee effectue une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, un échantillon de logements tiré au hasard sont interrogées durant six trimestres consécutifs. La participation de tous à cette enquête est fondamentale, quelle que soit votre situation, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact au cours des dates suivantes : - du 05 au 25 février
- du 06 au 26 mai
- du 05 au 25 août
- du 04 au 24 novembre

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Information du SMICTOM



Suite à la réduction de fréquence de collecte, certains usagers ont besoin de présenter ponctuellement des sacs supplémentaires en plus de leur bacs.

Il est possible de faire une demande de changement de bac jaune pour avoir un volume plus adapté à la composition du foyer.

Face aux nombreuses demandes, les délais d'intervention du prestataire en charge des bacs sont allongés.

C'est pourquoi, le SMICTOM met à disposition des sacs de tri à l'accueil de la mairie. De cette façon, les usagers pourront mieux stocker et présenter leurs emballages et papiers à la collecte, le temps que cette nouvelle organisation soit maîtrisée.

Démarchage abusif : Réunion d'information de la gendarmerie

Fléaux du quotidien, les démarchages téléphoniques abusifs, les escroqueries sms/internet et les vols sont de plus en plus nombreux.

Comment les identifier ?

Comment agir pour vous protéger ?

La Gendarmerie d'Amboise, en partenariat avec le dispositif Entour'âge et le service lien social de Pocé-sur-Cisse vous informent mardi 20 février, de 14h30 à 16h, à la salle des fêtes de Pocé-sur-Cisse.

Cette réunion est gratuite et ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes du Val d'Amboise.



Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge et vous habitez le territoire du Val d'Amboise.

Vous pouvez vous joindre au groupe des aidants « autour d'un café » de 14h30 à 16h15 sans inscription préalable.

Rendez-vous salle des conseils en Mairie de Nazelles-Négron, les lundis : 4 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin, 1er juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

Organisé par l'association Familles rurales d'Indre et Loire

Contact pour plus de renseignements : Anna LINDE Conseillère Technique Familles rurales 07 82 08 58 82

Élagage lignes hautes tension

La société RTE avise les habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à hautes tension sont en cours et ce jusqu'au 15 mars.

Croix Rouge mobilités

Le C.C.A.S. de Nazelles-Négron vient de signer un partenariat avec la Croix Rouge afin d'aider les personnes les plus modestes et sans moyen de locomotion, à être accompagnées par un véhicule de la Croix Rouge pour :

- Un rendez-vous médical ou institutionnel,
- Une visite à un proche,
- Des démarches relatives à la recherche d'emploi.....

dans un périmètre de 100 km maximum. Une participation de 0,25 € par kilomètre sera demandée au bénéficiaire.

Une inscription préalable auprès du C.C.A.S., à l'accueil de la Mairie, devra être faite au moins trois jours avant le déplacement.

Pour de plus amples renseignements et pour connaître les conditions d'accès, veuillez contacter l'accueil de la Mairie.